



Contestation saisie immobilisation véhicule

Par minichette

Bonjour,

Pouvez vous m'indiquer la procédure à suivre concernant la contestation de la saisie immobilisation avec enlèvement de mon véhicule .

L'huissier de justice a indiqué une contrainte de 2013 alors que l'acte de saisie date de décembre 2012 avec contrainte de 2012. Puis je contester celà ?

le Pv d'immobilisation avec enlèvement présente des informations erronées : lieu de stationnement du véhicule, présence de 3 témoins, je n'en ai vu qu'un seul .. présence d'un choc Avant gauche sur mon véhicule absent la veille, aile arrière abimée (laquelle ?)

pas de couleur de véhicule sur le PV, pas d' indication de lieu de dépôt.Seulement l'entreprise qui a procédé à l'enlèvement.

Le Pv ne m'a pas été fourni le jour de l'enlèvement
Je l'ai reçu ce jour avec la commandement de payer

Merci d'avance de votre réponse